



COMPTE-RENDU COMITÉ SYNDICAL ORDINAIRE

Jeudi 22 avril 2021 à 20h

Membres présents	
• Dans la salle	12
• À distance	15
En exercice	42
Votants	28

Date de convocation	07/04/2021
Date d'affichage	07/04/2021

Présents :

- Dans la salle : CAILLIEZ Bruno – BRUN Yves – PAMART Laure – LELIEVRE Eric – MOGLIA Johnny – HERMET Geneviève – ANDRE Daniel - FERON Didier – BLOT José – DEGRYSE Alain – BLOTTIERE Daniel -
- A distance : CONSTANTIN Pascale – MARTIN Marylène – COUVRET Hervé – DAULLE Florence – SPILLEBOUT Karine – TROUILLET Cyril – VILLEQUEY Franck – WIART Jacques – PARUCH Maxime – ALVES Françoise – SOARES Régis – MORVILLIER Arnaud – DRIGNY Jean-François – DEWEVER Gilles – MOREAU Mélanie

Excusés : CAVIGNEAUX Julie

Procurations :

- Mme Montefusco (Cerny en Laonnois) donne procuration à M. Trouillet (Cerny en Laonnois)

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à vingt heure, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Athies-sous-Laon, ainsi qu'en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Bruno CAILLIEZ.

A été désignée secrétaire de séance. : Mme Laure PAMART

Le quorum étant atteint, M. Bruno CAILLIEZ, Président du Syndicat ouvre la séance.

- **Modalités de réunion à distance [DELIB 2021_01]**

Le Président présente les modalités de réunion à distance conformément aux indications reçues de la préfecture pour respecter les consignes sanitaires suite à la COVID-19. (art.6.V) et telles qu'appliquées lors de la réunion du Conseil Syndical du 11 décembre 2020.

Un enregistrement numérique de la réunion est réalisé et sera conservé au Syndicat.

→ *Les membres présents dans la salle et en visioconférence valident à l'unanimité les conditions présentées.*

- **Vote du compte administratif 2020 de la commune d'Athies-sous-Laon [DELIB 2021_02]**

Le compte administratif 2020 de la commune d'Athies-sous-Laon est présenté. Le résultat global positif est de 34 202,27 €.

Code	Libellé	Budget	Réalisations
DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	197 126,00	100 214,87
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	197 933,74	12 878,38
TOTAL	DÉPENSES	395 059,74	113 093,25
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	101 000,00	155 433,97
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	121 946,03	89 795,29
TOTAL	RECETTES	222 946,03	245 229,26

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 97 933,74		76 916,91	- 21 016,83
Fonctionnement	31 620,03	31 620,03	55 219,10	55 219,10
Total	- 66 313,71	31 620,03	132 136,01	34 202,27

→ *Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité*

- **Vote du compte administratif 2020 de la commune de Lor [DELIB 2021_03]**

Le compte administratif 2020 de la commune de Lor est présenté. Le résultat global négatif est de 21 698,50 €.

Code	Libellé	Budget	Réalisations
DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	45 106,82	22 658,40
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	29 500,00	26 994,58
TOTAL	DÉPENSES	74 606,82	49 652,98
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	64 977,00	35 136,72
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	10 024,58	0,00
TOTAL	RECETTES	75 001,58	35 136,72

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement			- 26 994,58	- 26 994,58
Fonctionnement	- 7 182,24		12 478,32	5 296,08
Total	- 7 182,24		- 14 516,26	- 21 698,50

→ Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité

- **Vote du compte administratif 2020 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames [DELIB 2021_04]**

Le compte administratif 2020 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames est présenté. Le résultat global positif est de 765 532,76 €.

Code	Libellé	Budget	Réalisations
DÉPENSES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	392 841,00	240 589,61
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	410 963,45	234 508,57
TOTAL	DÉPENSES	803 804,45	475 098,18
RECETTES			
FONCTIONNEMENT			
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	844 817,07	708 637,97
INVESTISSEMENT			
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	410 963,45	343 749,35
TOTAL	RECETTES	1 255 780,52	1 052 387,32

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 104 463,45		109 240,78	4 777,33
Fonctionnement	397 170,52	104 463,45	468 048,36	760 755,43
Total	292 707,07	104 463,45	577 289,14	765 532,76

→ Ce compte est proposé et adopté à l'unanimité

- **Approbation des comptes de gestion de la commune d'ATHIES SOUS LAON, de LOR, et du Syndicat [DELIB 2021_05]**

Monsieur le Président expose les comptes de gestion fournis par le Trésorier en constatant les identités de valeur avec les comptes administratifs.

→ *Ces comptes sont proposés et adoptés à l'unanimité*

- **Affectation du résultat de la commune d'Athies-sous-Laon [DELIB 2021_06]**

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2021 du Syndicat Mixte du Chemin Des Dames :

- excédent de fonctionnement capitalisé : 21 016,83 € (compte 1068)
- excédent de résultat de fonctionnement reporté : 34 202,27 € (ligne 002)

SYNDICAT DES EAUX DU CHEMIN DES DAMES - SIECD ATHIES		
16/04/2021	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1

CONSEIL SYNDICAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	97 933,74 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €

Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	76 916,91 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	55 219,10 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	21 016,83 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL SYNDICAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	21 016,83 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	34 202,27 €

→ *Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité*

- **Affectation du résultat de la commune de Lor [DELIB 2021_07]**

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2021 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames :

- excédent de fonctionnement capitalisé : 5 296,08 € (compte 1068)

CONSEIL SYNDICAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00 €
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	7 182,24 €

Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	26 994,58 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	12 478,32 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	26 994,58 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL SYNDICAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	5 296,08 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	0,00 €

→ Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité

- Affectation du résultat du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames [DELIB 2021_08]

Suite aux votes précédents, le Président propose d'affecter au BP 2021 :

- excédent de résultat de fonctionnement reporté : 760 755,43 € (ligne 002)

Conseil syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	104 463,45 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	292 707,07 €

Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	109 240,78 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	468 048,36 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	760 755,43 €

Pour rappel nous avons voté en décembre 2020 la fusion des 3 budgets (commune d'Athies-sous-Laon + commune de Lor + Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames) à compter de l'année 2021. Monsieur le Président expose donc un aperçu des trois résultats cumulés :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 202 397,19	-	159 163,11	- 43 234,08
Fonctionnement	421 608,31	136 083,48	535 745,78	821 270,61
Total	219 211,12	136 083,48	694 908,89	778 036,53

→ Cette affectation du résultat est proposée au vote et adoptée à l'unanimité

- **Vote du budget primitif 2021 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames [DELIB 2021_09]**

Monsieur le Président présente au vote chapitre par chapitre le budget primitif 2021 du Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames, qui inclut cette année les communes d'Athies-sous-Laon et Lor.

DÉPENSES		
FONCTIONNEMENT		
TOTAL	Dépenses FONCTIONNEMENT	832 147,35
INVESTISSEMENT		
TOTAL	Dépenses INVESTISSEMENT	532 150,43
TOTAL	DÉPENSES	1 364 297,78
Code Libellé Budget		
RECETTES		
FONCTIONNEMENT		
TOTAL	Recettes FONCTIONNEMENT	1 243 346,53
INVESTISSEMENT		
TOTAL	Recettes INVESTISSEMENT	532 150,43
TOTAL	RECETTES	1 775 496,96

Fonctionnement pour un total de dépenses 832 147,35 € et de recettes 1 234 346,53 €
Investissement pour un total de dépenses 532 150,43 € et de recettes 532 150,43 €

Le montant global en dépenses de ce budget primitif 2021 s'élève à 1 364 297,78 €

Le montant global en recettes de ce budget primitif 2021 s'élève à 1 775 496,96 €

→ *Ce budget est proposé au vote et adopté à l'unanimité*

- **Révision de la part syndicale sur le prix de l'eau et uniformisation du prix de l'abonnement [DELIB 2021_10]**

Compte-tenu de la mise en place d'un budget unifié pour le Syndicat (incluant les communes d'Athies-sous-Laon et Lor), Monsieur le Président propose d'uniformiser les trois tarifs existants, ainsi que le prix de l'abonnement à 41,60 € / an pour tous.
La part syndicale au m³ d'eau = 0,25 €

→ *Cette uniformisation de la part syndicale sur le prix de l'eau et du prix de l'abonnement est proposée au vote et adoptée à l'unanimité*

- **Modification du contrat de Mme Collier [DELIB 2021_11]**

Le contrat de travail de Mme Collier, la secrétaire du Syndicat, doit être mis en conformité avec les index de référence. Son indice brut actuellement de 374 passera à 376 indice majoré 346 (selon la grille indiciaire catégorie C au 01/04/2021)
Monsieur le Président indique qu'il s'agit d'une modification légale, sur demande de la Trésorerie.

→ *Cette modification est proposée au vote et adoptée à l'unanimité*

- **Avenant à la Convention de mise à disposition du réseau d'eau avec Athies-sous-Laon [DELIB 2021_12]**

Monsieur le Président précise qu'un prêt relatif à un aménagement du réseau d'eau d'Athies-sous-Laon avait été omis dans la Convention initiale. Il s'agit d'un emprunt de 260.000 € soit 57.571,10 € restant à rembourser au 31/12/2018.

Il est proposé de rédiger un avenant à la Convention de mise à disposition du réseau d'eau avec Athies-sous-Laon afin que le Syndicat Mixte des Eaux du Chemin des Dames puisse prendre en charge le remboursement de cet emprunt.

→ *Cet avenant est proposé au vote et adopté à l'unanimité*

- **Désignation d'un 5^{ème} suppléant à la commission d'appel d'offres [DELIB 2021_13]**

Monsieur le Président explique que la commission doit être composée de 5 titulaires et 5 délégués suppléants. Il reste un poste de suppléant à pourvoir.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le comité syndical élit à l'unanimité :

- *M. Alain Degryse de la Commune de Ployart-et-Vaurseine*

- **Indemnité du receveur [DELIB 2021_14]**

Monsieur le Président propose de verser une indemnité au Receveur, compte-tenu de l'aide apportée aux travaux récents du Syndicat. Cette indemnité est forfaitaire : 30,49 €.

→ *Cette indemnité est proposée au vote et adoptée à l'unanimité*

- **Questions diverses**

Le site web du Syndicat est désormais en ligne : <http://smecd.fr>

La SAUR nous a fait parvenir les plans détaillés des réseaux d'eau de chaque commune du Syndicat. Une copie papier est distribuée aux représentants des communes présents. Les plans des communes non représentées dans la salle sont mis à disposition au Syndicat. Des versions numériques (PDF) sont également disponibles et seront envoyées par email aux communes, ainsi que mises à disposition sur le site web.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Fait en séance, les jours, mois et ans susdits, et ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Le Président,
Bruno CAILLIEZ